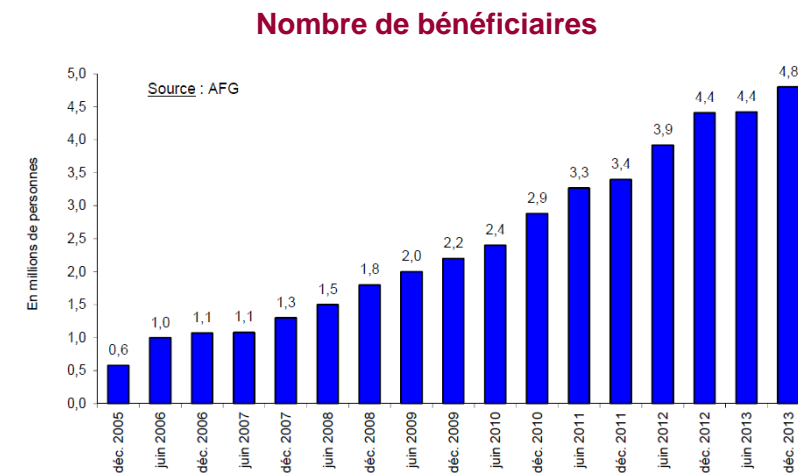
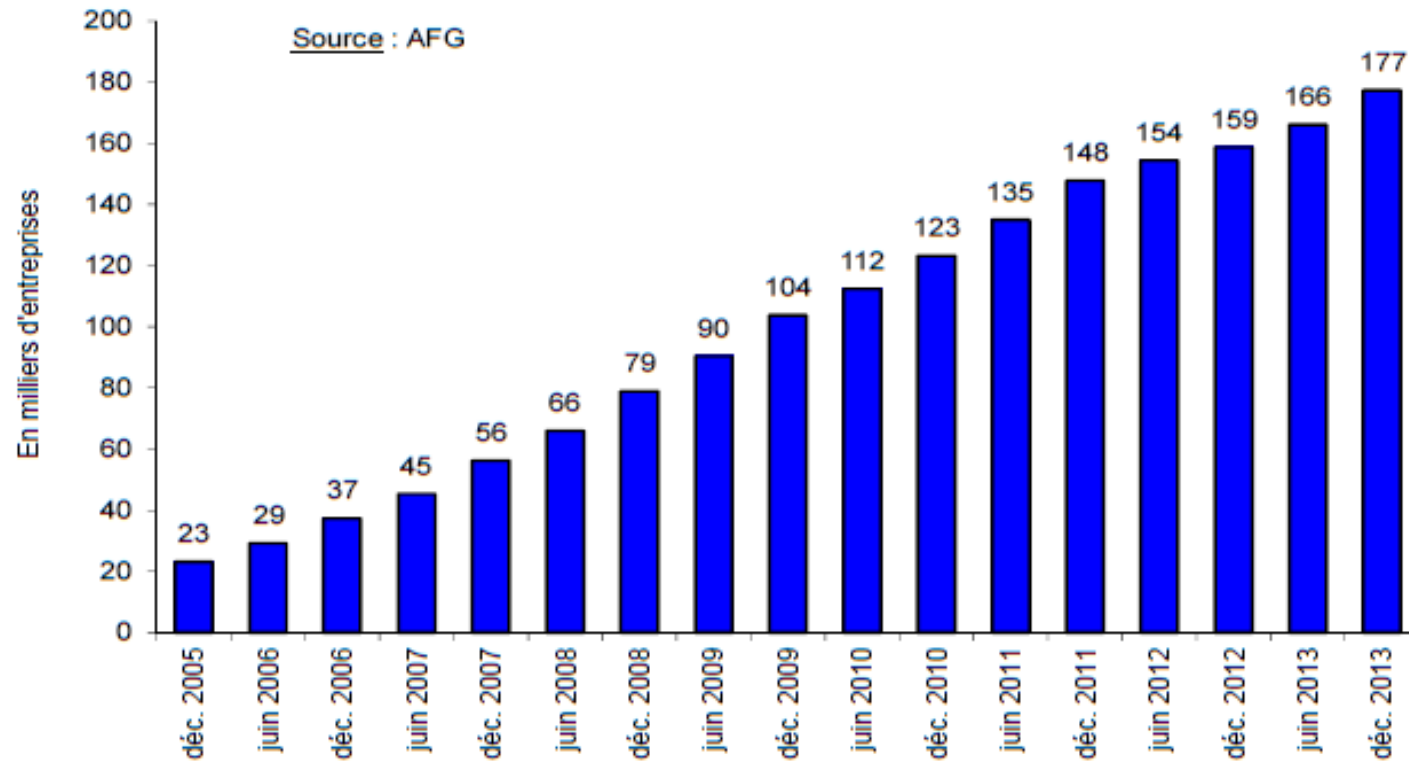




Statistiques PERCO réalisées par l'AFG à fin décembre 2013*

* Sur la base des informations envoyées par les sociétés de gestion et teneurs de comptes

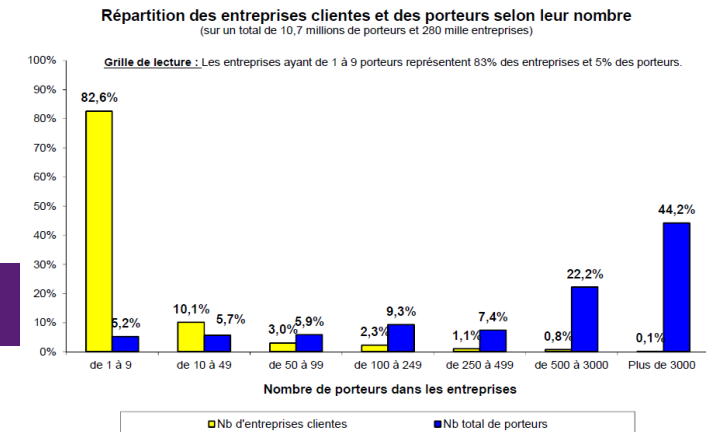
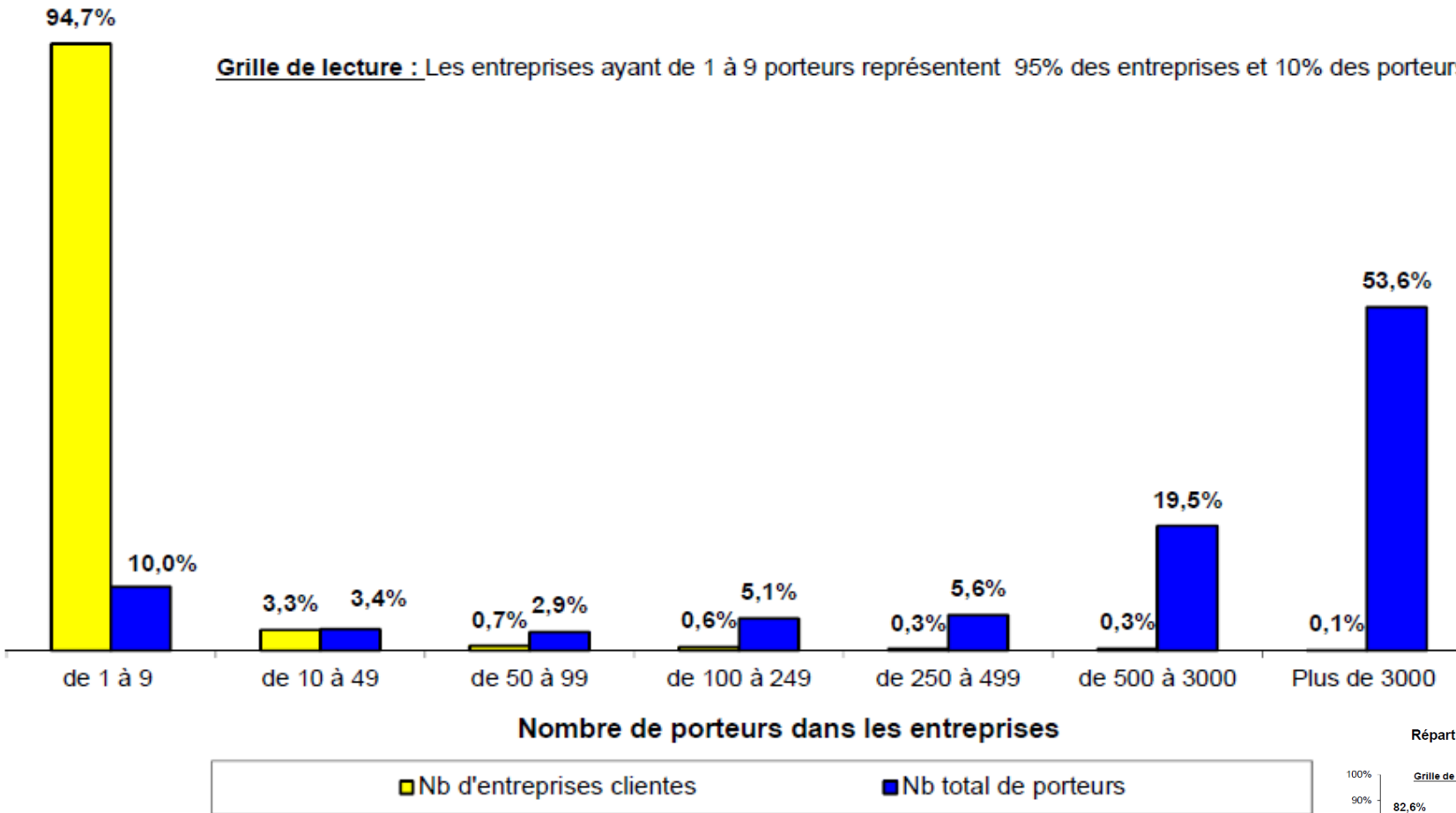
Près de 180 000 entreprises proposent un PERCO à leurs salariés



Répartition des entreprises par taille

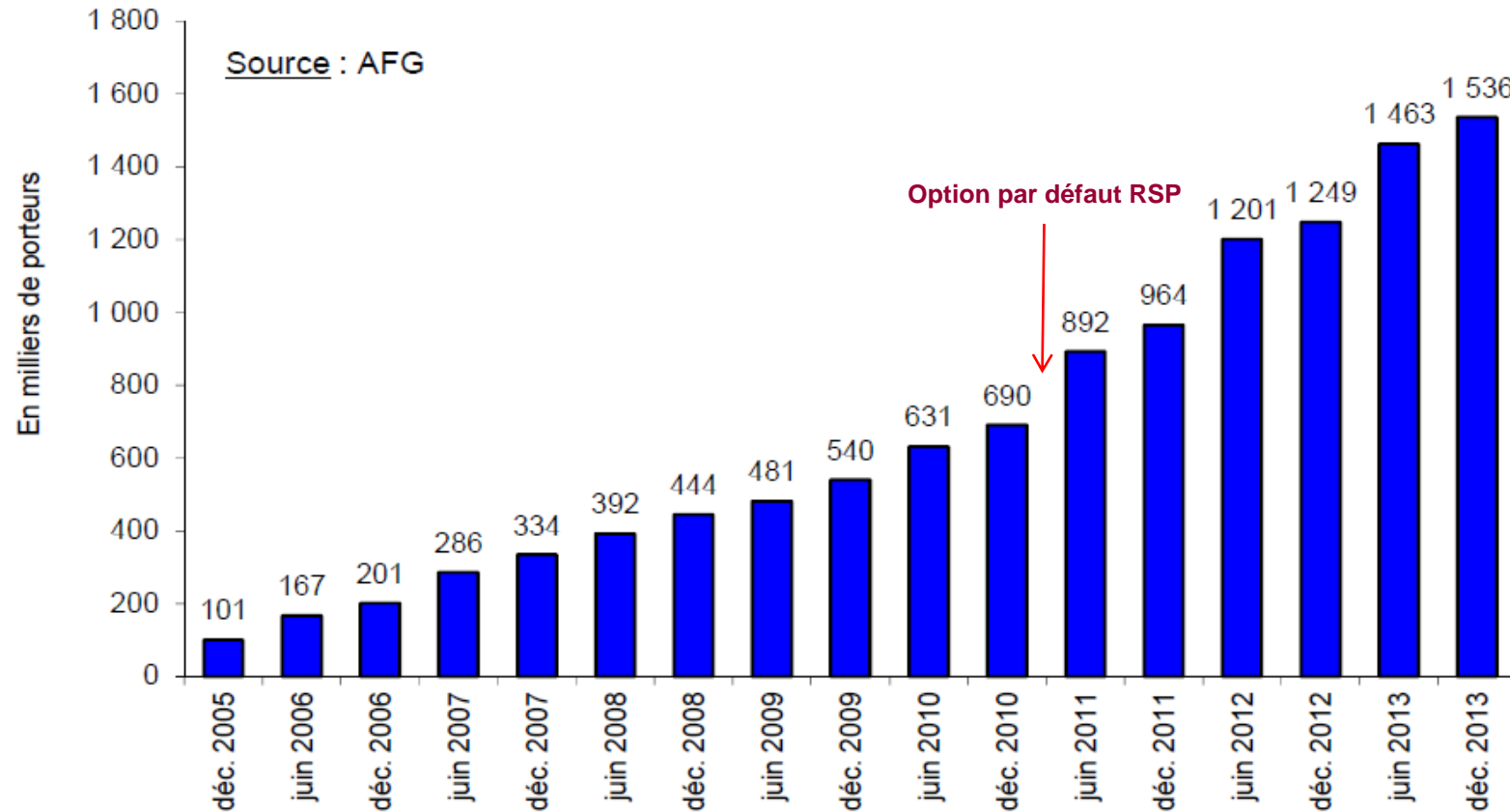
Les grandes entreprises > 1/2 des encours

Répartition des entreprises clientes et des porteurs selon leur nombre
(sur un total de 1,54 millions de et 121 mille entreprises)



Les épargnants, préoccupés par leur retraite, sont de plus en plus nombreux à épargner dans le PERCO

1,54 million de salariés sont porteurs d'un PERCO
(en milliers de porteurs)



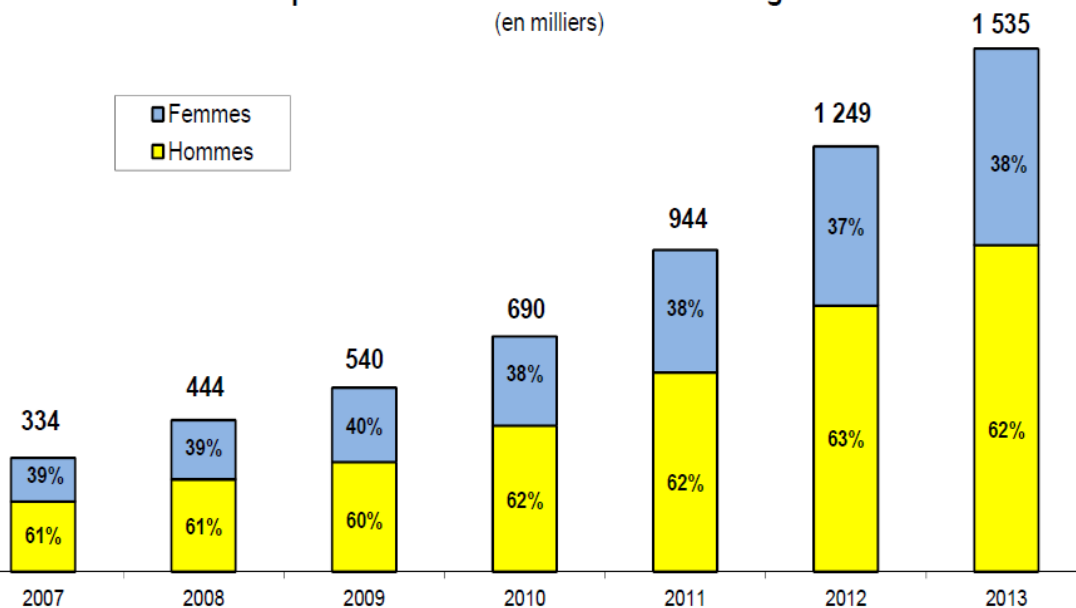
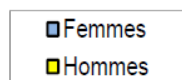
4,8 millions de salariés sont couverts par un PERCO à fin 2013

1/3 ont déjà épargné

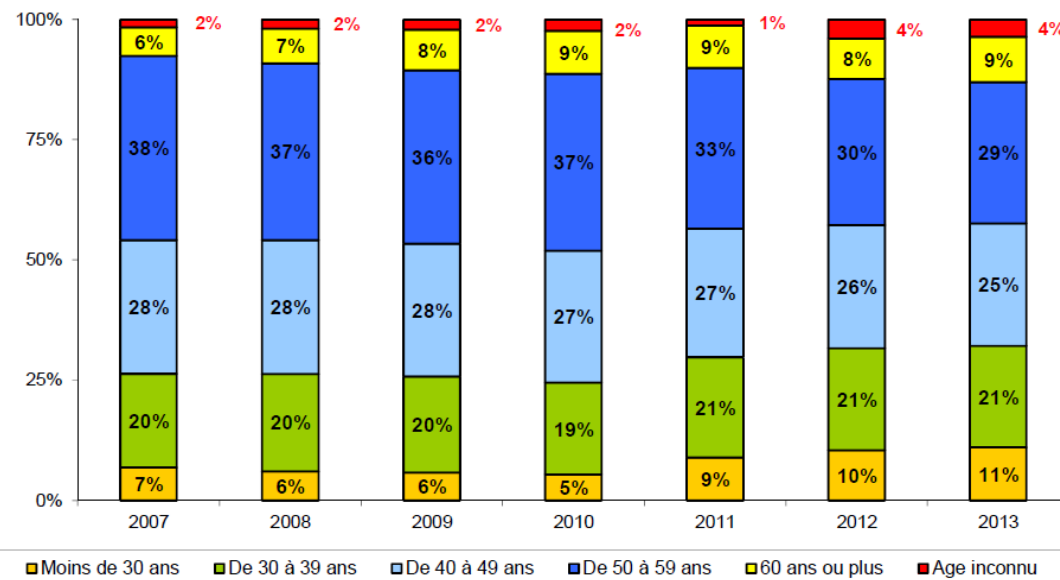
Qui sont les épargnants PERCO ?

Répartition des investisseurs selon le genre

(en milliers)



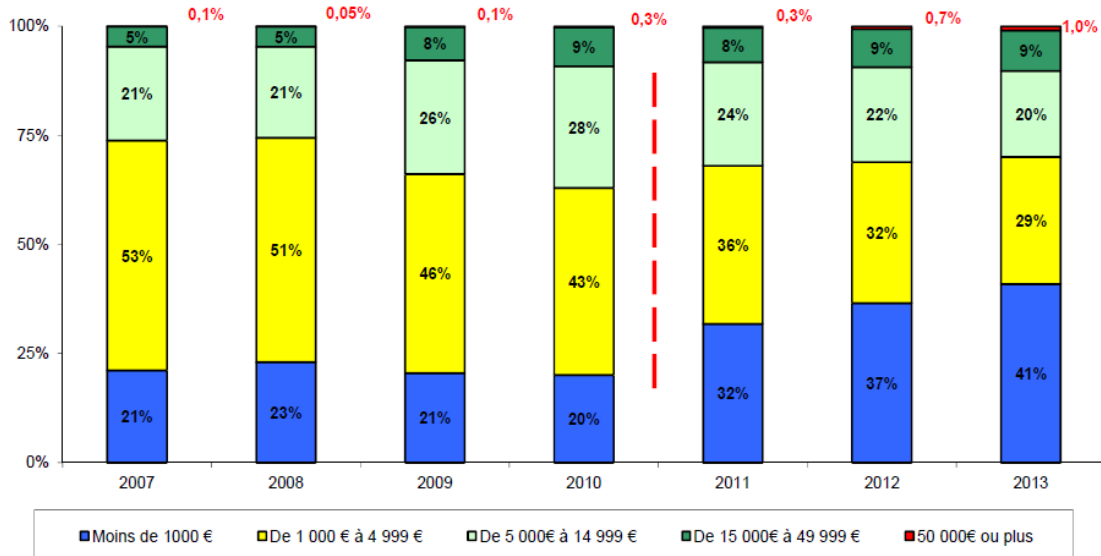
Répartition en nombre des investisseurs par tranche d'âge



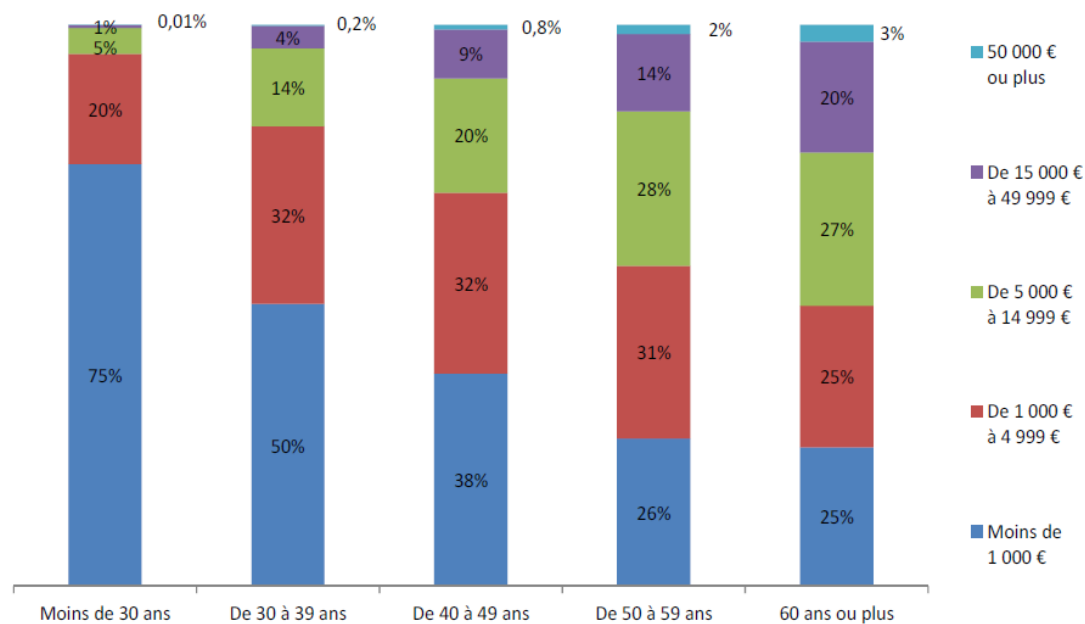
Combien détiennent-ils ?

Répartition en nombre des investisseurs selon le montant d'épargne

Grille de lecture : en 2013, 41% des porteurs ont moins de 1000 euros ; 1,0% ont plus de 50 K€...



Répartition des montants détenus par tranche d'âge des porteurs



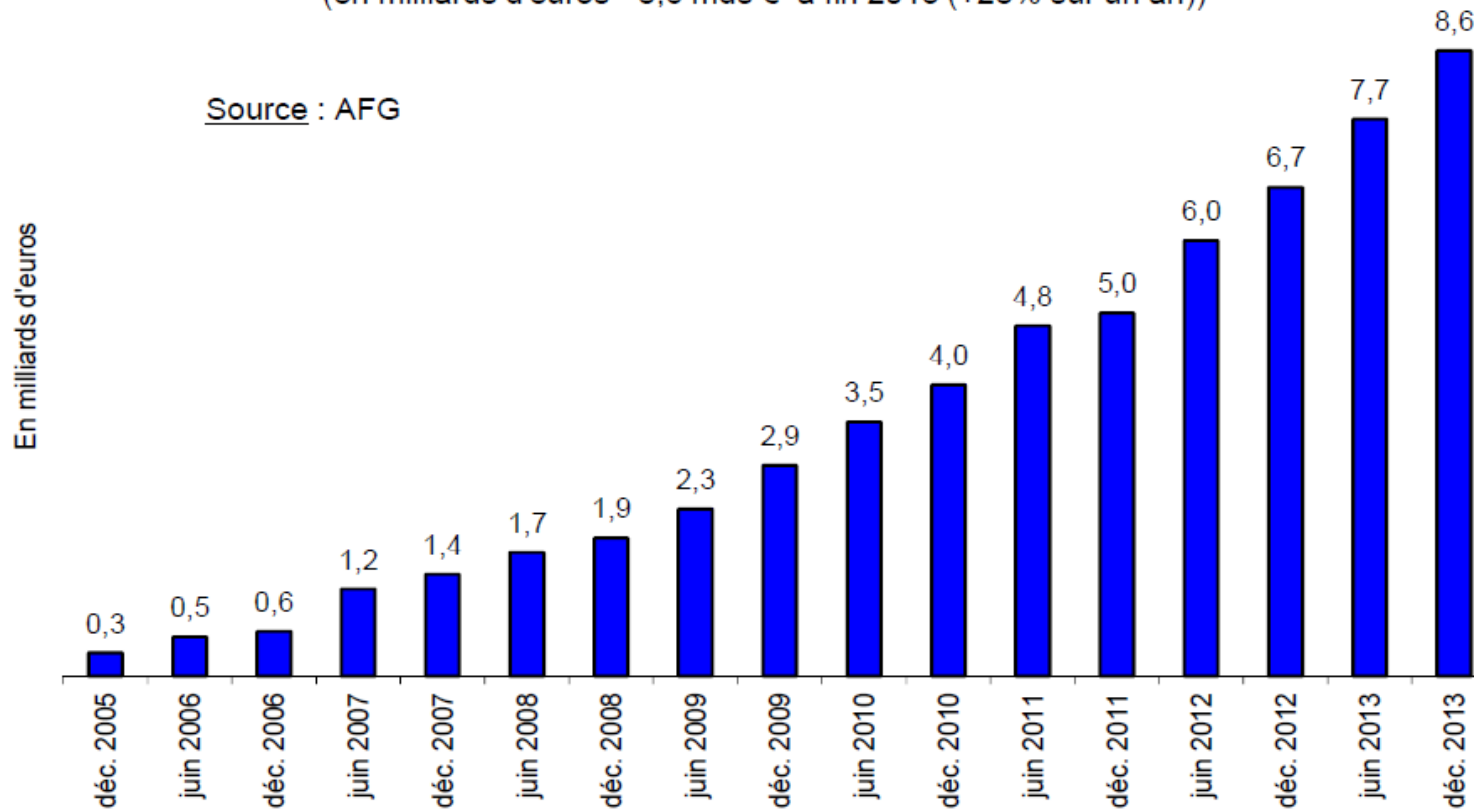
La croissance des encours reste très soutenue

Évolution de l'encours des PERCO

(en milliards d'euros - 8,6 mds € à fin 2013 (+28% sur un an))

- 8,2% des encours épargne salariale
- 13,9% des encours de FCPE diversifiés

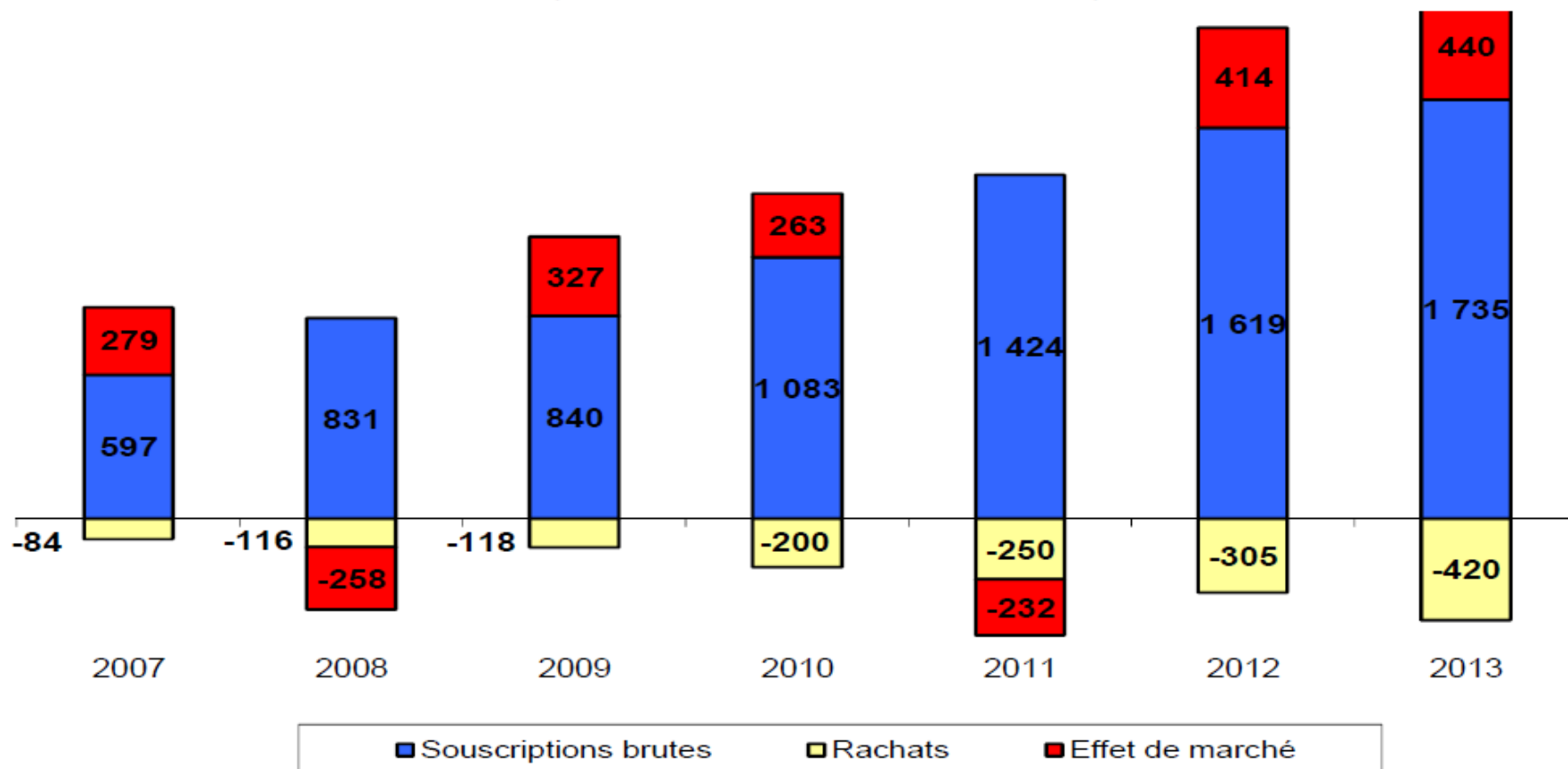
Source : AFG



Croissance annuelle moyenne depuis 2007 : + 35% (cumulée 6 ans: + 515%)

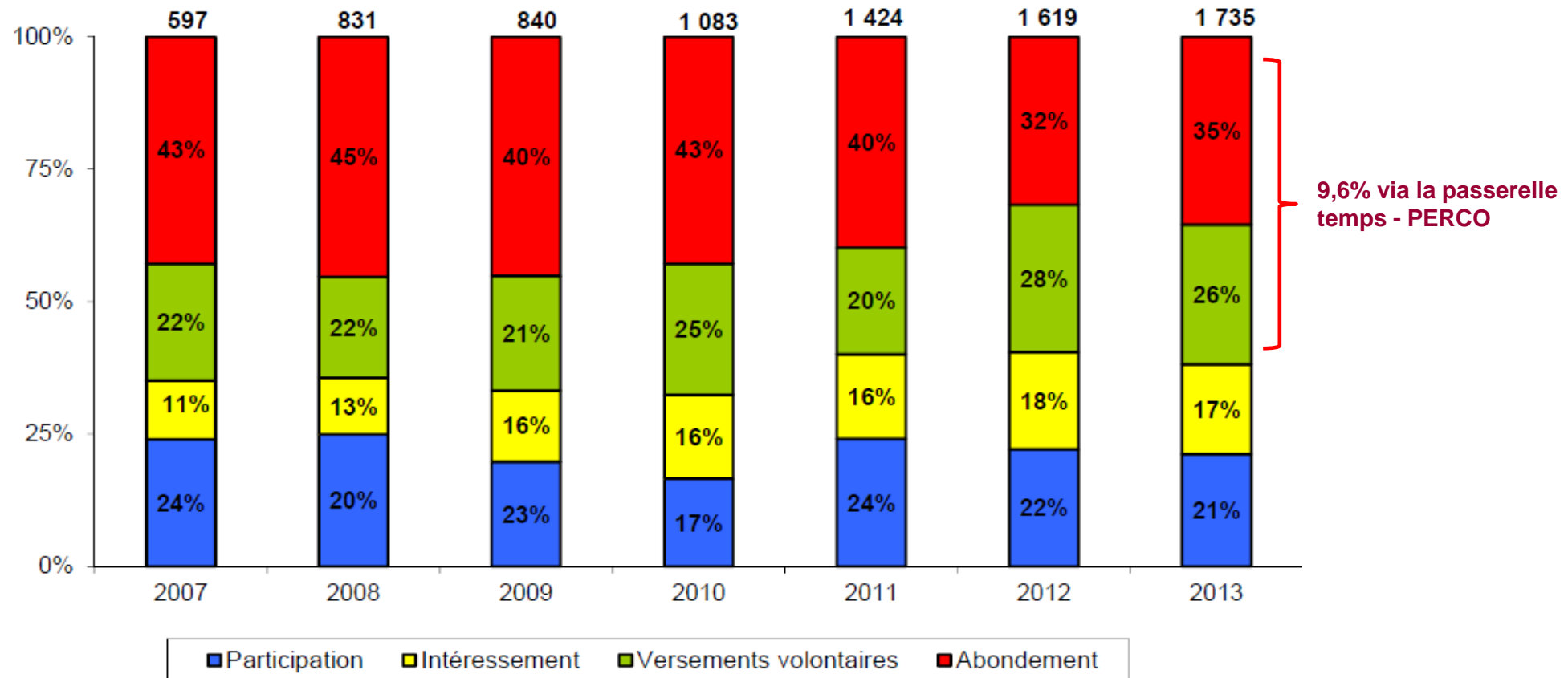
La croissance des encours est essentiellement liée à l'alimentation

Décomposition de la variation d'encours du PERCO
entre flux bruts et effet de marché
(Montants en millions d'euros)



Alimentation des PERCO

Répartition des flux d'entrée des PERCO
(Montant " total " en millions d'euros)

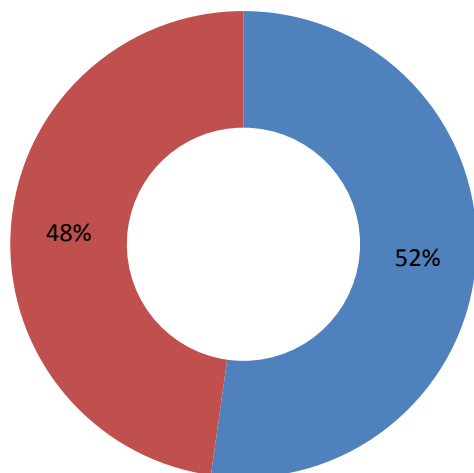


L'abondement et les versements volontaires > 60%

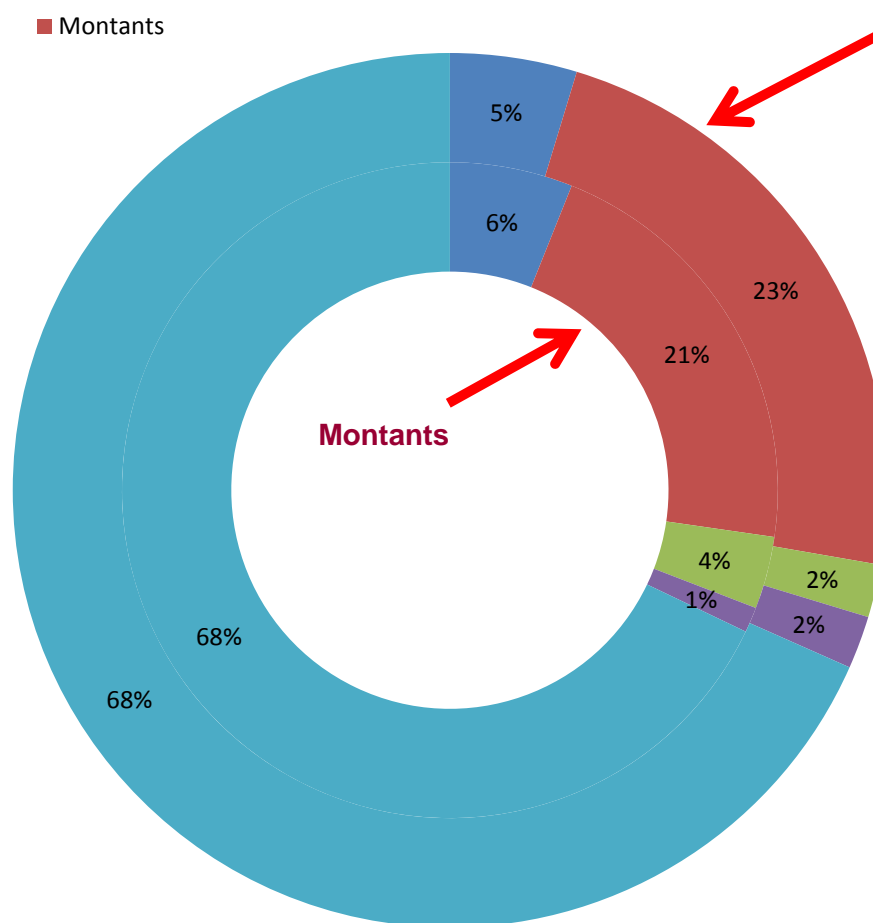
Malgré l'option par défaut, la participation ne représente que 21% des flux

Détail des débloquages anticipés PERCO

Part des remboursements pour motif retraite



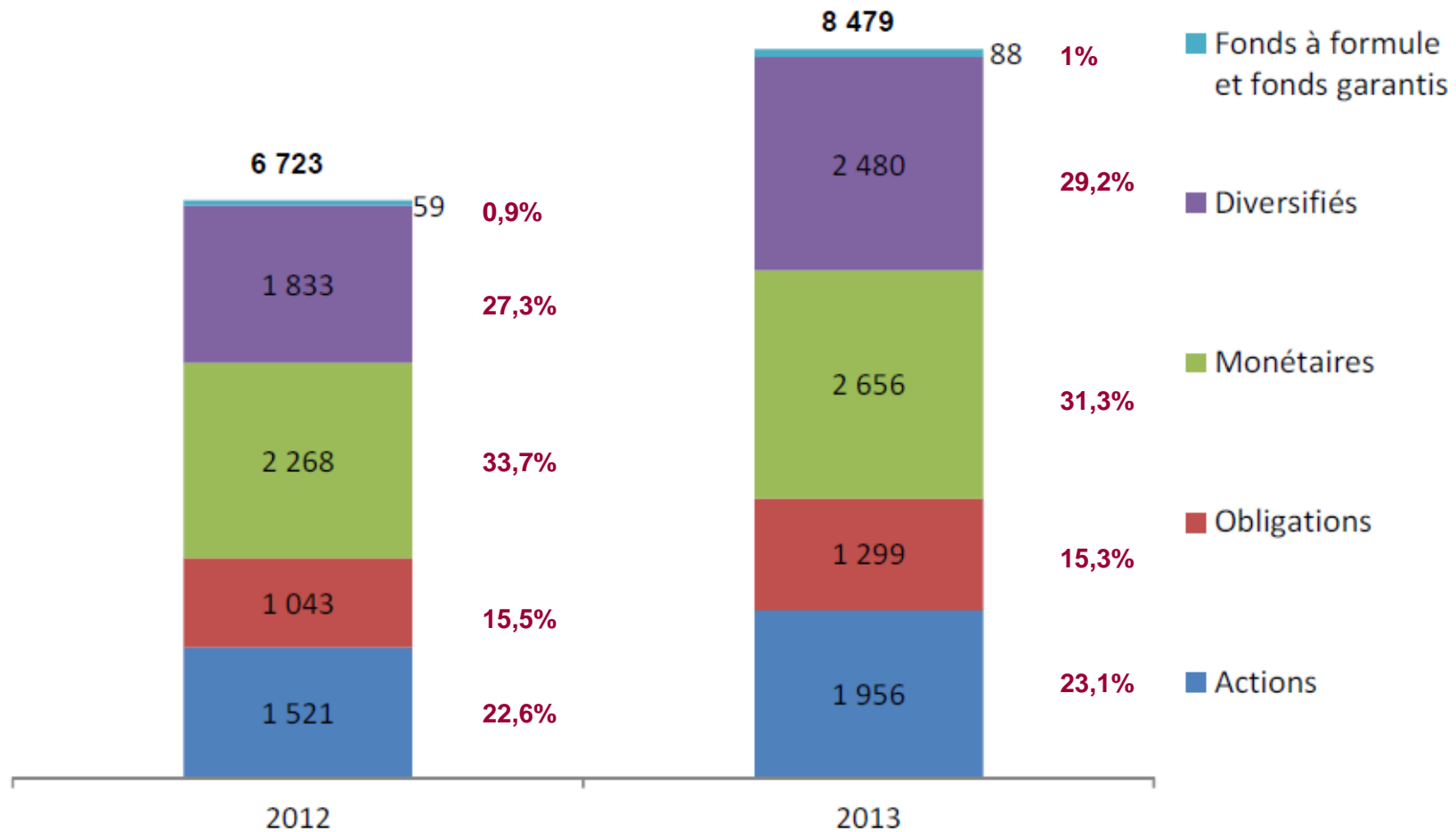
■ Nombre
■ Montants



■ Nombre

- Décès du bénéficiaire ou de son conjoint ou de la personne qui lui est lié par un PACS
- Expiration des droits à l'assurance chômage
- Invalidité du bénéficiaire, de ses enfants ou de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par une PACS
- Situation de surendettement ou bénéficiaire
- Acquisition ou agrandissement de la résidence principale ou remise en état suite à une catastrophe naturelle

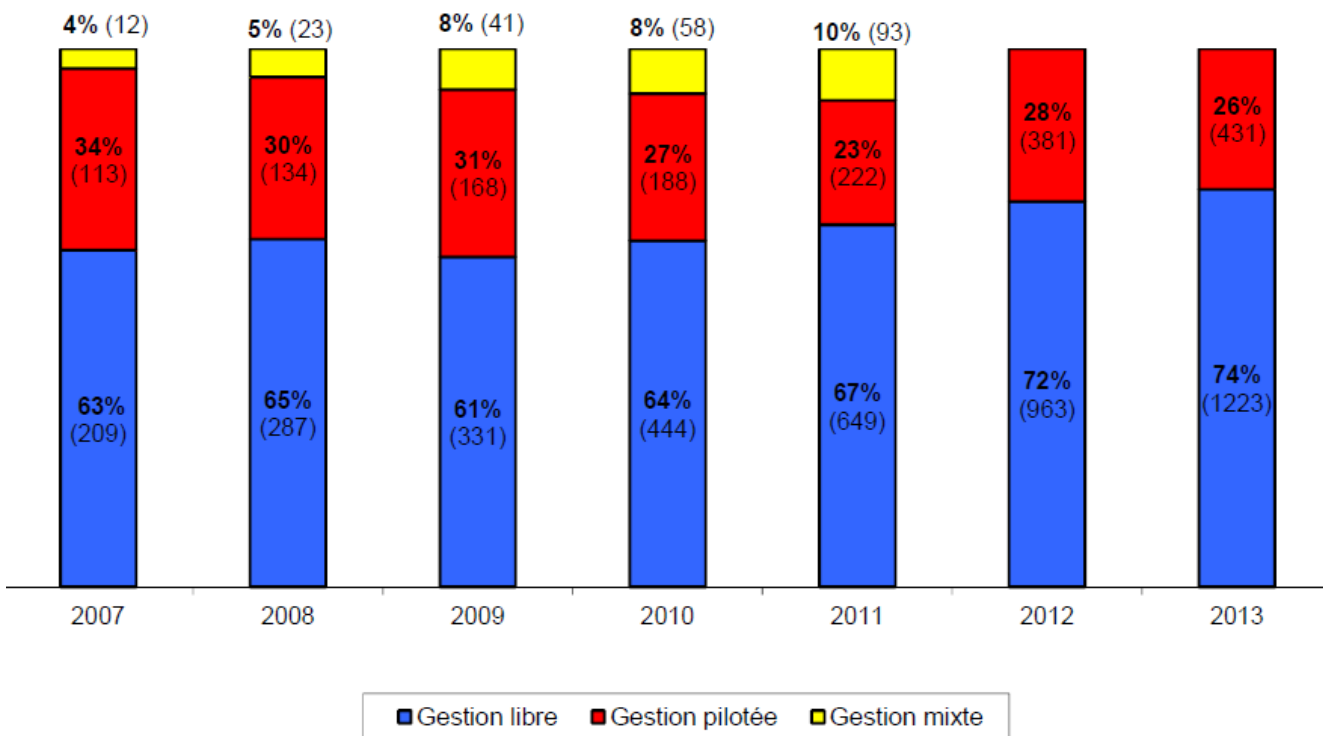
Répartition des encours



La gestion pilotée reste peu développée

Évolution de la répartition du nombre de porteurs selon les modalités de gestion

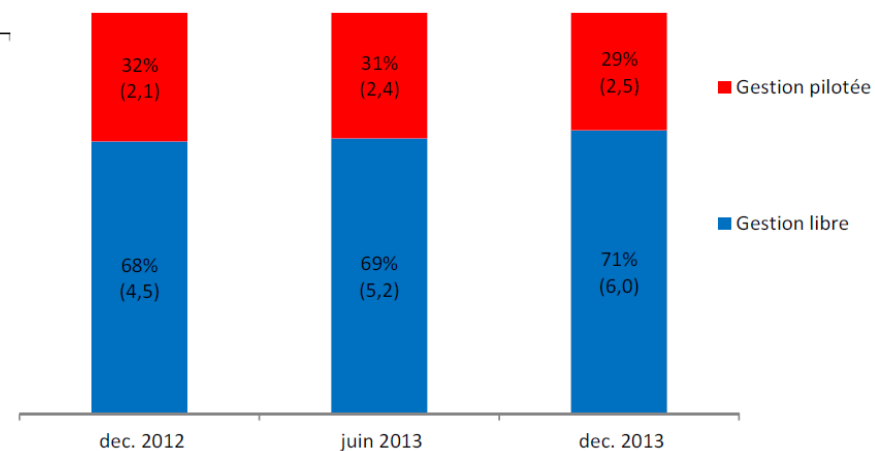
(Entre parenthèses, nombre de porteurs en milliers)



Depuis 2012, un porteur en gestion mixte est comptabilisé à la fois en gestion pilotée et en gestion libre

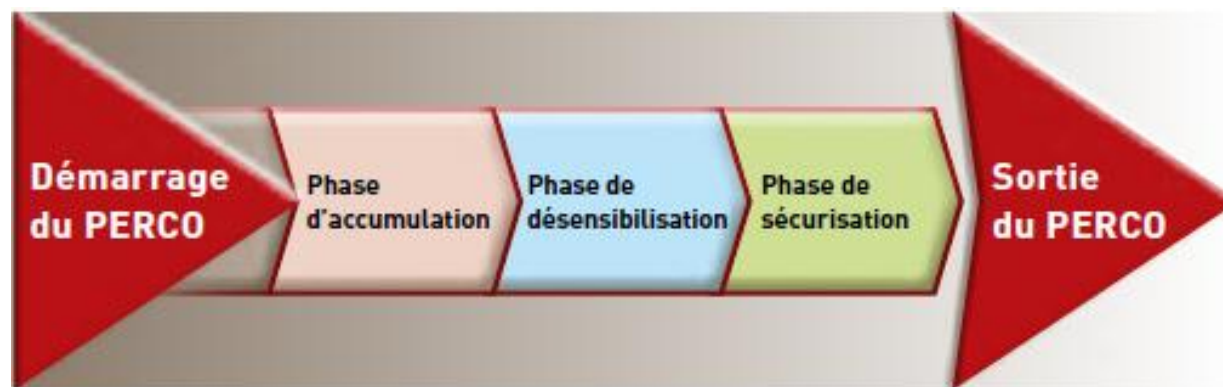
Répartition de l'encours selon les modalités de gestion

(Entre parenthèses, encours en mds €)



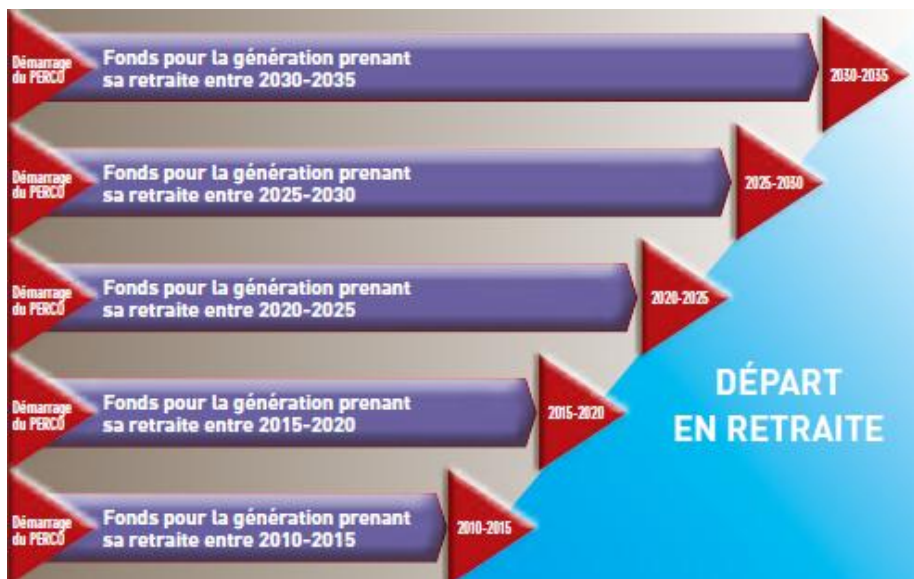
Techniques de désensibilisation – quelques rappels

- ❑ La Loi portant réforme des retraites du 9 novembre 2010 prévoit que **tout PERCO doit désormais proposer une allocation de l'épargne permettant de réduire progressivement les risques financiers**
- ❑ **Deux ans** au plus tard avant **l'échéance de sortie** (donc départ à la retraite) du plan d'épargne pour la retraite collectif, le portefeuille de parts que le participant détient doit être composé, à hauteur d'**au moins 50 %** des sommes investies, de parts dans des fonds communs de placement présentant un **profil d'investissement à faible risque**.

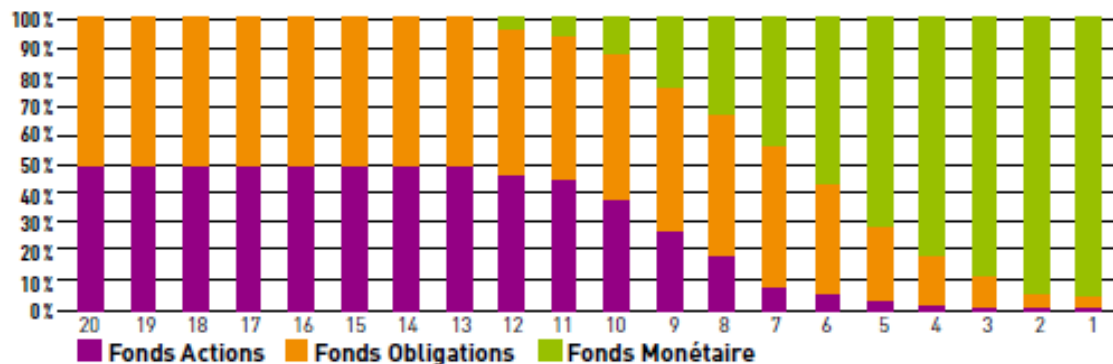


Deux techniques de désensibilisation

❑ Désensibilisation par l'actif : fonds générationnels



❑ Désensibilisation par le passif : arbitrages entre FCPE (fonds purs ou non)



L'intérêt de la gestion pilotée : éviter les écueils « classiques »

